



Communiqué de presse

4 octobre 2018

La question des squats : un enjeu humanitaire qui doit être pris en charge à l'échelle métropolitaine

La Ville de Bègles conduit depuis longtemps une politique humaniste d'accompagnement des populations en grande précarité. Si Bègles assume ses responsabilités en matière d'accueil, son action atteint aujourd'hui ses limites, en raison de l'ampleur du phénomène. Le Maire de Bègles en appelle à une politique volontariste et urgente de résorption de l'habitat indigne et de déploiement de solutions alternatives (Etablissements Temporaires d'Insertion), à une échelle métropolitaine, et associant l'ensemble des acteurs institutionnels en responsabilité.

Conscient du défi humanitaire qui est posé par la situation des personnes en situation de squats, quel que soit leur statut administratif et leur nationalité, Clément Rossignol Puech tient à rappeler les valeurs d'accueil et d'ouverture à l'autre qui animent depuis de nombreuses années l'action municipale en faveur, notamment, des populations en grande précarité.

Toutefois, le territoire béglais abrite aujourd'hui près de 1/3 des squats de l'agglomération bordelaise (roms bulgares et roumains, albanais) alors qu'elle ne représente que 4% de la population métropolitaine. A l'échelle métropolitaine, l'impact de ces squats, en termes de scolarisation des enfants et d'accompagnement social des personnes, est supporté principalement par trois communes de la métropole, dont la ville de Bègles, dans un contexte général de déficit de moyens des Centres d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile et de logements à prix accessibles.

Cette problématique étant d'ampleur métropolitaine, le maire de Bègles considère que la solidarité intercommunale dans le cadre métropolitain doit prévaloir, et que chaque commune doit prendre sa juste part dans l'accueil de ces populations.

Concernant plus spécifiquement l'accueil des réfugiés, seule une politique organisée et financée au niveau de Bordeaux Métropole, avec la coordination et l'appui de l'Etat, sera en mesure de répondre aux enjeux imposés par l'afflux de nouvelles populations. Ainsi, le maire de Bègles est favorable à la création d'une aide spécifique pour les communes les plus concernées par l'accueil et l'accompagnement de ces publics, incluant de fait les Villes de Bègles, Mérignac et Bordeaux.

Il est également indispensable que Bordeaux Métropole lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à destination des associations, leur permettant ainsi de proposer des solutions innovantes en matière d'accueil et d'intégration de ces populations, dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat, la Région et le Département.

Contact Presse :

Suzanne Galy : s.galy@mairie-begles.fr | 07 87 01 80 76 – 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



Vers un Etablissement Temporaire d'Insertion à Bègles

A l'occasion du Conseil Métropolitain extraordinaire en date du 7 novembre 2017, Bègles s'est portée candidate pour l'accueil d'un Espace Temporaire d'Insertion sur son territoire, aux côtés de Bordeaux et Mérignac.

Ce projet permettra de contractualiser avec les populations roms qui souhaitent entrer dans une dynamique d'intégration, permettant la mise en place d'un terrain d'accueil présentant toutes les garanties en matière sanitaire (eau, électricité, ramassage des ordures), un travail d'accompagnement social et éducatif de fond.

La ville de Bègles a inscrit le projet d'ETI dans le contrat de co-développement avec la Métropole et a déjà identifié le site concerné. Elle est donc en phase de définition opérationnelle du projet.

Elle poursuit ainsi sa politique humaniste, par la résorption de l'habitat indigne et le déploiement d'une solution alternative permettant un travail d'intégration, selon des modalités d'intervention proportionnées aux moyens de la commune et la taille de son territoire.

Dans l'attente d'autres solutions concertées et partagées entre les communes de l'agglomération, la Ville de Bègles agit de manière concrète pour l'aide aux publics réfugiés, SDF ou en situations d'urgence.

Accès aux Droits : la domiciliation

Le CCAS de Bègles domicilie chaque personne sans adresse ou domicile stable. A la date du 10 juillet, 419 personnes sont ainsi domiciliées (75 personnes en 2019, soit +250%).

Pour mener cette mission, le CCAS a mis en place des moyens importants et adaptés : 5 travailleurs sociaux et un aménagement des locaux adapté à l'accueil de groupes.

L'aide aux familles réfugiées

1/ HEBERGEMENT :

Avec 3 CADA (Centre d'accueil pour demandeurs d'asiles) présents sur Bègles, ce sont en tout 11 logements qui peuvent être mis à disposition des familles réfugiées.

La Ville met elle aussi deux logements supplémentaires à disposition afin d'accompagner des familles réfugiées, en lien avec l'association France Horizon. Actuellement, une famille et 3 adultes majeurs y sont accueillis.

Par ailleurs, le Centre d'Accueil et d'Examen de Situations (C.A.E.S.) géré par France Horizon met à disposition 10 studios sur Bègles avec une capacité d'accueil totale de 30 personnes.

Enfin, le centre d'accueil d'urgence Noutary, bâtiment municipal géré par le Diaconat de Bordeaux, d'une capacité de 16 places, rouvrira ses portes à compter de septembre 2018.

2/ INSERTION SOCIALE :

Dans le cadre de ses activités, le Centre Social et Culturel L'Estey, accueille les demandeurs d'asile sur l'ensemble de ses ateliers : valorisation des cultures culinaires, bricolage, jardins partagés,

Contact Presse :

Suzanne Galy : s.galy@mairie-begles.fr | 07 87 01 80 76 – 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain



séjours pour enfants et familles, projet Musiques migratoires, évaluation du niveau de maîtrise du français, alphabétisation...

En outre, le CCAS de Bègles favorise l'intégration de ces personnes par l'intermédiaire de traducteurs spécialisés et une étroite collaboration avec le GIP Bordeaux Métropole Médiation qui débute cet été un diagnostic de territoire sur nos quartiers considérés comme prioritaires.

3/ SCOLARITE :

Depuis la rentrée scolaire 2016 ce sont plus de 80 enfants allophones (17 en maternelle et 64 en élémentaire) qui ont été accueillis principalement dans les écoles, Joliot-Curie, Buisson, Gambetta et SEMBAT. L'année scolaire 2017/2018 a vu l'ouverture d'une classe UP2A (avec un enseignant qualifié pour l'accueil des enfants allophones) sur l'école Joliot-Curie ainsi que l'affectation à mi-temps de 2 postes d'enseignants spécialisés sur les écoles GAMBETTA et Buisson. En 2018, ce sont près de 52 enfants allophones qui sont scolarisés dans les écoles béglaises.

La plupart des enfants issus des communautés de réfugiés fréquentent également la restauration scolaire et sur recommandation des travailleurs sociaux, certains sont inscrits sur les accueils de loisirs du mercredi et des vacances.

Familles de gens du voyage : l'Aire d'Accueil des « 2 Esteys »

Bègles a été la première commune de la métropole à ouvrir une aire d'accueil pour les gens du voyage, dès 2003. Elle est située rue des Deux-Esteys. La capacité d'accueil est de 12 emplacements. Le CCAS procède assure le suivi du projet éducatif et social de la Ville auprès de ces publics.

Actions engagées pour les personnes les plus défavorisées

Le CCAS de Bègles est sollicité pour des aides alimentaires ou financières (chèques services, aide à l'hébergement, au transport, au paiement de la cantine, au frais de constitution des dossiers de demande de titre de séjour...).

Il a engagé un travail avec les associations caritatives pour développer le partenariat autour des demandes d'aides alimentaires (fiches d'orientation, permanences de travailleur lors des distributions).

Dans le cadre du CLSPD (Conseil local de sécurité et prévention de la délinquance), un groupe de travail spécifique sur les questions de santé pour les personnes vivant en squat a été mis en place en mai 2018, en partenariat avec Médecins du Monde et l'association Dynam'eau.

Contact Presse :

Suzanne Galy : s.galy@mairie-begles.fr | 07 87 01 80 76 – 05 56 49 88 12

Bègles, le village urbain

